

Réunion de rentrée

Cette note va servir à la fois de support pour la réunion, mais aussi de récapitulatif pour les absents ou les retardataires.

Cantine
TAP

Partie école :

Nous sommes ravis d'accueillir vos enfants dans nos classes : cette année, les effectifs et les répartitions sont les suivants : CP (23), CE1 (22), CE1-CE2 (21), CE2 (24), CM1(25), CM2 (26), soit un total de 141

Organisation de l'école :

- 6 classes (141 élèves inscrits à la rentrée 2018/2019)
- un réseau d'aide aux enfants en difficulté, composé d'un maître E (pédagogique mi-Temps) et d'une psychologue scolaire
- **DPMQDC**

Le personnel :

Les enseignants :

- M. Marquet classe des CP et M Gayraud (décharge classe directeur) CP
- Mme Rault classe des CE1
- Mme Grégoire classe des CE1-CE2
- M. Roy classe des CE2
- Mme Delagarde DPMQDC
- Mme Maixandau classe des CM1
- Mme Poupin classe des CM2
- Mme Hugonneau Laure et Mme Liégeois : remplaçantes
- M. Motard Simon : maître E
- Mme Nivelles Françoise : psychologue scolaire
- 2 AVS seront présentes sur l'école (Nathalie Le Haret et Delphine Pépin)

24 heures hebdomadaires réparties sur 4 journées et demi. **45' sur les journées complètes sont consacrées aux TAP ou aux APC (soumises à votre accord)**

Horaires de classe :

- Lundi : 09h00-12h00 puis pause méridienne/déjeuner+APS puis 14h15-16h30 (Bus)
- Mardi : 09h00-12h00 puis pause méridienne/déjeuner puis 13h30-15h45 puis APC/APS jusqu'à 16h30 (Bus)
- Mercredi : 09h00-12h00 (Bus)
- Jeudi : 09h00-12h00 puis pause méridienne/déjeuner+APS puis 14h15-16h30 (Bus)
- Vendredi : 09h00-12h00 puis pause méridienne/déjeuner puis 13h30-15h45 puis APC/APS jusqu'à 16h30 (Bus)
- APC (Aide pédagogique complémentaire) : 13h30-14h15. Soumise à votre autorisation.
TAP (Temps d'Activités Périscolaires) 12h45-13h30, 13h30-14h15 ou 15h45-16h30

Locaux :

- 7 salles de classes
- 1 salle pour le réseau d'aide
- 1 bibliothèque
- 2 préaux
- une cour peinte
- 2 blocs sanitaires
- 1 gymnase lorsque le collège le libère.
- 1 stade (terrain d'herbe et piste d'athlétisme)

- 1 piscine (accès en juin)
- **CCM: Travaux**

Calendrier scolaire 2019-2020 zone A

Vacances	Date de fin des cours (après la classe)	Date de reprise des cours
Vacances de la Toussaint	Vendredi 18 octobre 2019	Lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	Vendredi 20 décembre 2019	Lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	Vendredi 21 février 2020	Lundi 9 mars 2020
Vacances de printemps	Vendredi 17 avril 2020	Lundi 04 mai 2020
Attention : Pour l'année 2019-2020, les classes vaqueront le vendredi 22 mai 2020 et le samedi 23 mai 2020 (ce que l'on appelle communément le « pont de l'Ascension »).		
Fin d'année : Vendredi 3 juillet 2020		

Absences :

Je vous demande de justifier chaque absence de votre enfant dès la première demi journée d'absence par un coup de téléphone avant 9h00 puis par un certificat médical si vous allez voir le médecin. La législation, pour lutter contre l'absentéisme, est relativement stricte, et les conséquences de l'absence de justification peuvent être lourdes. Respecter les horaires de prise des enfants.

Absence pour vacances : ne sont pas autorisées, démarche → Absentéisme → lettre IEN → Lettre DASEN

Cahiers bleus et demandes particulières :

Pour communiquer avec nous, vous pouvez utiliser le carnet de liaison, et nous ferons de même. De ce fait, nous vous demandons d'être vigilants, de consulter ce cahier quotidiennement pour vérifier papiers, informations et autres devoirs. Cela participe à responsabiliser vos enfants sur la gestion de leurs affaires et à montrer votre intérêt pour la vie de l'école. Veuillez vérifier également régulièrement l'état du matériel scolaire, en particulier celui du contenu de la trousse.

Nous vous demandons également de veiller à ce que votre enfant ait une tenue de sport adaptée, confortable (nous irons au gymnase, à la piscine...), pour faire l'EPS régulièrement. Veuillez marquer les manteaux et affaires.

Les décroisements : Plusieurs actions seront menées avec le collège (en français, en sciences, en langue, en musique). Décroisements en H/G/Sc entre les CM2 et les CM1.

Projets :

École & Ciné (toute l'école)

Écorce CM2

Le prix des incorruptibles

USEP

Projet semaine du goût.

Coopérative : La politique de l'élémentaire a changé cette année. Précédemment, nous essayions de financer nos actions par des financements internes. Or cette année nous vous avons demandé une participation coop volontaire.

Plusieurs raisons à cela :

Peu de rentrées, beaucoup de sorties

La volonté de fournir toutes les fournitures (à l'exception de porte-vue chez les petits). Fournir tout et limiter les déchets : choix de matériaux solides, avec le moins d'impact possible...

Bis : Évaluations en début CP, début CE1 et mi-CP du 16 au 27

USEP :

Relance de Association de l'école : 2 parents, 2 enseignants au moins 6 à 24 membres

- Élections
- Points sur les rencontres interclasses, le comité local et dep
- Le fonctionnement des délégués.

Via cette association, l'école s'associe au World clean up Day (Samedi 21/09)

Agréments :

Pour certaines activités, nous avons besoin d'un taux d'encadrement plus élevé, et d'encadrants possédant un agrément éducation nationale. Cela prend une demi-journée de votre temps en formation, et après ça, vous êtes titulaire de cet agrément définitivement (nouveau). Cela concerne : L'activité natation, l'activité cyclisme. Si vous avez des compétences particulières et que vous souhaitez en faire bénéficier les enfants, venez nous en parler, afin d'élaborer d'éventuels projets...

Habits :

Marqués vos vêtements ! Comme je vous l'avais indiqué dans les papiers de rentrée, des sacs de vêtements sont à aller vérifier sur les tables extérieures. Les vêtements marqués sont plus faciles à redonner !

La sortie de l'école :

Je rappelle que la sortie des classes est un moment particulier, pour différentes raisons :

- les enseignants ne sont pas responsables des enfants une fois qu'ils ont franchi la porte de l'école à 16h30 !!!! Vous devez respecter ces horaires...
- la concentration de personnes est importante, mais aussi celle des véhicules (car, voitures personnelles...) : Une réflexion est en cours sur la construction d'un parking sur le terrain après le bâtiment de techno/dessin du collège. Ce parking étant en construction, nous vous informerons de son utilisation pour la sortie ?
- il faut respecter l'emplacement handicapé...

Je vous demande donc de faire l'effort de venir récupérer votre enfant au niveau du perron, en descendant de vos véhicules. Merci également de faire le maximum pour arriver vite de la maternelle...

J'en profite également pour rappeler que c'est « Chat perché » qui s'occupe de l'accueil périscolaire : il faut faire un dossier pour qu'ils puissent accueillir votre enfant et il faut les prévenir en cas de prise en charge : nous ne pouvons pas garder les enfants dans les locaux

L'accueil est assuré 10 minutes avant la reprise des cours (8h50 et 13h20)...

Charte de la Laïcité, Règlement de l'école, Sécurité :

Le règlement de l'école étant voté lors du premier conseil d'école de l'année, il vous sera transmis une fois validé... En début d'année vous avez été destinataire de nombreux papiers (fiche urgence, feuille de renseignement, autorisations...), la charte de la Laïcité. Cette charte a été élaborée l'année passée, mais, cette année, suite aux événements de janvier et à la mise en place des nouveaux programmes d'EMC (enseignement morale et civique, anciennement ICM), elle doit être très largement diffusée et explicitée : Il y est rappelé donc le principe de la laïcité à l'école, principe qui rappelle que l'école est le lieu de la neutralité, de la mixité, de la pluralité et donc de la confrontation à la différence, le lieu de la tolérance.

La sécurité des élèves et des personnels de l'Éducation nationale est une priorité commune de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre de l'Intérieur, a fortiori dans le contexte actuel de menace terroriste. Elle se traduit par des mesures prises par les deux ministres pour, à la fois, prévenir les menaces et permettre une réaction rapide en cas d'urgence grâce à un accompagnement efficace des écoles et des établissements scolaires par les forces de sécurité du ministère de l'Intérieur.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement



Interdiction de stationner aux
abords des établissements



Évitez les attroupements
devant l'établissement



Signalez tout comportement
ou objet suspect



Organisation de trois
exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations
et les consignes à suivre en cas d'alerte
à proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr



LE COMPTE TWITTER
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)



gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer
dans l'enceinte de l'établissement



Guide du directeur et des parents...

http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html#Des_guides_pour_accompagner_la_communaute_educative

Élections RPE :

Les élections des représentants de parents d'élèves : elles auront lieu le 11 octobre. Une notice explicative vous sera distribuée pour vous expliquer les modalités de vote. Les listes doivent être déposées au **bureau des élections** 10 jours avant. Il faut donc créer cette instance qui se compose du directeur d'école, président du bureau des élections, de deux représentants de parents d'élèves, d'un enseignant, du DDEN, et d'un représentant des collectivités (mairie). Nous nous réunirons très prochainement.

-
-
-
-
-

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 7 novembre à 18h00. Vous en serez informés dans le cahier de liaison afin que vous puissiez faire remonter les éventuelles questions soit à vos représentants, soit aux enseignants au plus tard le mercredi 4 octobre afin de pouvoir préparer les réponses. Les questions de dernières minutes pour lesquelles les directeurs n'auront pas été informés seront traitées au conseil d'école suivant.

QUI pour le bureau des élections ?

-
-
-
-
-

Suite à une décision du conseil d'école, les papiers associatifs ne passeront qu'une seule fois. J'en ai fini avec les informations concernant l'intégralité du groupe scolaire. Je vous propose désormais de rejoindre la classe de votre enfant afin que les enseignants présentent la façon dont leur classe va fonctionner et les attentes qu'ils ont vis à vis de vos enfants.

Partie classe :

Présentation :

Pierrick Marquet,
Enseignant à Lezay depuis 2013,
en CP depuis 2018.

Antoine Gayraud



Présentation de la classe :

- effectifs : 23 CP.
- premières impressions : enfants agréables mais bavards. Un ensemble d'une petite dizaine qui participe et le reste qui se laisse porter, voire qui n'est pas du tout concerné. L'écriture est moins bien installée dans l'ensemble, mais l'étude du code peut s'installer sur une solide base.

Emplois du temps :

Présentation au tableau.

Cet emploi du temps est sujet à beaucoup de mouvement

Outils pour chaque classe :

- affichages de la classe,
- fichiers de mathématiques et de français
- classeurs.

1 grand classeur que l'on va apprendre à gérer progressivement de façon autonome

- cahiers

plusieurs petits cahiers : pour tous, cahier de liaison (bleu)(merci de le consulter chaque soir, de signer tous les mots collés et d'enlever systématiquement la publicité), cahiers de poèmes et chants (blanc) Cahier de recherche et de devoirs, cahier de texte : devoirs collés pour l'instant...

Les règles et comportements attendus :

Respect : des personnes, des camarades, des différences, du matériel...

Importance des règles de sécurité : dans la classe, la cour, en bord de route et en EPS : maîtriser son corps, ne pas faire n'importe quoi.

En classe : être calme, écouter les maîtres, ses camarades, être assis, chuchoter, soigner son travail, toujours tâcher de faire de son mieux, prendre soin du matériel (de la classe mais aussi de son matériel personnel), ranger son casier. Dans la mesure du possible passer aux toilettes pendant les récréations (pour éviter le mimétisme).

Les sanctions et récompenses :

Changements de couleur, mots dans le cahier de liaison, punitions écrites, retenues sur un temps de récréation.

Bons points, images, tampons soulignant la qualité d'un travail, badges champions à venir.

Les devoirs :

au CP : beaucoup de lecture : fiches référents de son, fiches de préparation à la lecture, fiches de lecture. Conseils aux parents pour vérifier que leur enfant lit (et ne récite pas sa lecture!), lui faire reprendre toute la lecture à l'envers : difficile dans ce cas d'anticiper ou de deviner : il faut vraiment lire les mots. D'autre part, nous apprenons à lire en agissant

beaucoup sur le texte lui-même :

► on marque les lettres muettes en plaçant un gros point au crayon dessous.

► on marque les liaisons en faisant un petit arc d'une lettre à l'autre.

► on codifie les sons complexes en les coloriant selon un code établi en classe.

(un peu complexe au début, mais vraiment efficace par la suite)

des leçons à apprendre : maths, comptines, mots

des recherches de sons

des exercices écrits qui n'ont pas été finis en classe : questions de lecture, fiches de sons, fiches de maths.

Le contenu du cartable est affiché au tableau pour chaque groupe-classe (étiquettes photos) :

des invariants : agenda, trousse, cahier de liaison, pochette, cahiers de lecture, puis fréquemment les cahiers de phonologie, puis des choses qui seront apportées à la maison de façon plus ponctuelle. A chaque période de vacances, l'intégralité du casier quittera la classe pour la maison (prévoir une grande poche à ce moment-là).

Si votre enfant oublie régulièrement ses affaires, me le signaler pour que je puisse y porter une attention particulière.

Le rôle des parents :

- Prévenir votre enfant si vous inscrivez un mot dans le cahier de liaison pour qu'il pense à le montrer à la maîtresse.
- Vérifier régulièrement le matériel de la trousse : remplacer ce qui est détérioré ou perdu.
- Prévenir de l'absence de votre enfant le jour-même par téléphone s'il est malade ou pour tout autre motif (par écrit dans le cahier jaune si l'absence est programmée : rendez-vous médical ou autre)
- Aider aux devoirs sans craindre de mal faire : tout ce que vous faites ou expliquez à vos enfants est bénéfique.
- Venir chercher les devoirs ou me faire savoir (au moment du coup de téléphone pour annoncer l'absence notamment) par qui les faire passer.
- Me rencontrer pour toute question, ou à la moindre inquiétude, de préférence après la classe (trop de préparations avant la classe), même sans rendez-vous.
- Vérifier très régulièrement la tête de vos enfants, même s'il n'y a pas de mots dans les cahiers prévenant du retour des poux ! Nous ne sommes nous-mêmes pas toujours tenus au courant et c'est vite l'invasion.

Les projets :

Développer le goût de la lecture : multiplier les possibilités d'emprunter des livres à la bibliothèque de l'école, de la commune...

D'autre part, la classe de CP adhérera à l'USEP.

L'USEP propose aux élèves des rencontres sportives auxquelles participent plusieurs écoles du canton. Lors de ces rencontres, les enfants s'affrontent dans une discipline sportive ou se retrouvent pour découvrir de nouvelles activités. Randonnée au programme.

École et cinéma.

Plume en herbe.

Être un éco citoyen.

Inspection

Travail correspondance avec Mayotte

Séjour avec nuitée à la montagne (en hiver!)

Les APC :

Les APC, activités pédagogiques complémentaires auront lieu les jeudis de 13h30 à 14h15. Nous travaillerons sur la méthodologie, les jeux de logique, mathématiques, les jeux de français (lecture et langue française), et l'informatique.

Les TAP : gérés par la CCMenP

Le RASED :

RASED : réseau d'aide aux enfants en difficulté : psychologue scolaire, maître E et G, médecin scolaire... mais pas chez nous... Pour les CP pas avant janvier, mais prise en charge sur des projets ciblés.

Les programmes.

Consultations en lignes des progressions cycle 2 et 3 : progressions pour l'école élémentaire, eduscol, ministère de l'éducation nationale.

CP, pour être bref : en français, lecture-écriture (y compris orthographe et rédaction) atteindre environ 70 mots minutes en lecture et finir l'année sur du Seyes, en maths la numération jusqu'à 100, résoudre des calculs : priorité au calcul mental ou réfléchi, avant la technique opératoire, autonomie (beaucoup de méthodologie).

Travail important sur la résolution de problèmes.

Les évaluations :

Évaluations de compétences en continue. Communication via le LSU qui est l'outil institutionnel qui suit l'enfant du CP à la terminale....

Divers :

- Equipement

Classe bien équipée :

Timbales pour faciliter l'accès aux robinets.

Anniversaires

Klassroom

Questions diverses